

112^e Assemblée générale du Ski-Club Martigny

Lieu : Salle de la Laiterie à Martigny-Bourg

Date : Samedi 23 novembre 2019

Procès-verbal :

La 112^e assemblée générale du Ski-club Martigny est ouverte à 18h10 par le président Roland Hugon, accompagné des 5 membres du comité.

Le président remercie les membres présents et ne manque pas de relever la satisfaction d'une si belle participation. Il salue la présence du Ministre des sports, M. Roger Mège, ainsi que les sept membres d'honneurs : Janine Marko, Dominique Chappot, Franz Kuonen, Cyrille Frossard, Luc Weinstein, Paul Gay-Crosier et Jérémie Denis.

La parole est donnée à M. le conseiller Roger Mège qui transmet à l'assemblée ses remerciements à l'invitation ainsi qu'au comité pour le travail effectué. Retenu ailleurs par d'autres obligations, il compte bien participer au souper en 2020.

Le président le remercie pour le soutien communal et pour son passage et ses encouragements.

Comme le veut la coutume, une minute de silence est observée en hommage aux membres disparus durant l'année.

L'ordre du jour de l'assemblée a été envoyé le 30 octobre à tous les membres dans le délai prévu par les statuts. Personne ne souhaite ajouter ou modifier un point à l'ordre du jour.

1. Contrôle des présences

La feuille des présences circule parmi les membres, soit 65 personnes présentes et neuf excusées (voir Annexe 1).

2. Procès-verbal de la dernière assemblée générale

Le PV 2018 figurant sur le site internet, personne ne souhaite que ce dernier soit lu en assemblée. Comme aucune remarque n'est à signaler, il est également approuvé à l'unanimité des personnes présentes.

3. Rapport du Président et des diverses commissions

Les divers rapports se trouvent en annexes 2.

Le **rapport du Président** est présenté et comme à l'accoutumée, accompagné de photos et un film sur les sorties adultes, réalisé par Jérôme.

Le **rapport du Groupe compétition** est présenté par son responsable Dominique Gabioud et animé d'une vidéo préparée par Sandrine Gabioud.

Fabrice Fournier présente la saison écoulée avec le **Groupe Ski-Loisirs** ainsi qu'une vidéo réalisée par Nathalie, Jérôme et Olivier.

Une nouveauté à cette assemblée, les différents **events** (hors-ski) sont présentés par sa responsable, Sabine Nicollerat. Au nom du comité, elle en profite pour remercier l'important travail effectué par le président. Conscientieux et méticuleux, il est toujours là pour rappeler à chacun des membres les tâches à exécuter. Elle lui souhaite de rester tel qu'il est et relève la chance du Ski-Club de pouvoir compter sur lui.

4. Présentation des comptes

La parole est donnée au caissier qui résume la situation. On peut retenir les chiffres principaux, soit : les produits s'élèvent 80'239 CHF et les dépenses à 77'666.15 CHF, soit un bénéfice de 2'572.85 CHF.

La situation du club est saine avec des fonds propres de plus de 52'400 CHF et des provisions de 18'000 CHF. (voir plus de détails Annexe 2)

Aucune des personnes présentes ne souhaite prendre la parole

5. Rapport des vérificateurs des comptes et approbation de ceux-ci

Paul Gay-Crosier lit le rapport.

Avec son collègue Christophe Nanchen, ils attestent la bonne tenue des comptes et demandent à l'assemblée de donner décharge au caissier ainsi qu'au comité.

La décharge est donnée par les membres de l'assemblée à l'unanimité.

Paul Gay-Crosier et Christophe Nanchen souhaitent passer le témoin. L'annonce est lancée et les deux vérificateurs se chargeront de trouver leurs remplaçants.

6. Budget de la saison prochaine

Jérôme De Castro nous présente celui-ci : le budget 2019-2020 est tablé sur des produits et des dépenses similaires.

Le résultat prévisible devrait se situer avec un solde positif de 700 CHF. (voir annexe 2)

7. Activités 2019/2020

Un résumé des sorties pour l'année à venir est affiché à l'écran (cf. : annexe 3). Le président annonce les événements majeurs de la prochaine saison pour le club et pour le groupe adultes.

Les responsables des divers secteurs présentent à leur tour les activités prévues pour la saison prochaine.

Sortie St-Joseph, elle aura lieu dans les Grisons, les organisateurs en font une bonne publicité. Le nombre d'inscriptions étant limité, il est nécessaire de s'inscrire rapidement. Le dernier délai sera le 10 janvier 2020.

Les membres sont invités à regarder les informations sur le site internet du club, Instagram et Facebook.

8. Admissions / Démissions

La secrétaire annonce 3 nouvelles admissions, dont Loïc Brizzi, présent à l'assemblée, nous fera l'honneur de se lever pour se présenter.

13 démissions sont à déplorer et, à ce nombre, s'ajoute encore 5 décès.

Deux membres sont honorés par leur 40 ans d'affiliation à Swiss-Ski. Il s'agit de Franz Kuonen et Gaston Dubulluit. Chantal remet le « Pin's » en or offert par Swiss-Ski à Franz Kuonen, M. Dubulluit étant absent, il lui sera remis ultérieurement.

9. Divers

Au vu des signatures des membres présents, le président confirme le nombre de 65 membres à cette assemblée générale.

Il informe également qu'un bon d'une valeur de CHF 500.- chez notre sponsor Meubles Decartes est cédé à un membre pour un montant de CHF 250.-, à qui le souhaite dans l'assemblée. S'adresser à Dominique Gabioud.

Roland Hugon et Luc Weinschtein on pris contact avec l'Association des archives de la Commune de Martigny afin d'effectuer un dépôt des documents du Club. Un premier tri a déjà été effectué. L'Association va les indexer afin de pouvoir les retrouver facilement. Le coût pour cette démarche est d'environ 500.- CHF, ce que le Club considère tout à fait acceptable. Un appel est lancé à l'assemblée au cas où des membres possèderaient des documents, photos, etc. pouvant être archivés.

Prochainement, des changements auront lieu dans la gestion de la Cabane de Bovinette. Effectivement, MM. Jean-René Badoux et Michel Minoia ont émis le souhait de transmettre le flambeau. Le président annonce que M. et Mme Stéphane et Laurence Abbet, représentant l'AMIB (Amis Montagnards Indépendants de Bovinette), se sont présentés spontanément pour reprendre le flambeau. Ils connaissent l'endroit comme leurs poches et le comité propose de leur faire confiance à moins que quelqu'un s'y oppose ou s'intéresse. Pas d'intéressé. Des infos plus précises seront indiquées sur notre site courant décembre.

Pierre Rossier annonce qu'il possède une veste du Ski-Club trop grande pour lui si quelqu'un est intéressé.

Personne ne souhaitant prendre la parole, le président clôt l'assemblée à 19h15.

La secrétaire : Chantal Lugon